



## **TARIFS 2020 pour groupes auto encadrés de 10 a 36 plongeurs**

La plongée: 28 €ttc avec prêt de bloc gonflé ou gonflage de vos blocs.

Les + Ycpr: Facturation au nombre de plongées réalisées.  
Météo: Maintien ou annulation concertée des plongées.

Vestiaires, douches, Local pour stockage du matériel.  
Location de matériel (4 € par élément et par plongée).

Parking ( sauf manifestation importante du club).  
Restaurant le Yachting : 04 91 73 29 51

Réservation: Mail: [plongee@ycpr.net](mailto:plongee@ycpr.net)  
Téléphone: 04 91 73 06 75  
Courrier: YCPR BP314 13269 MARSEILLE CEDEX 08

La réservation est effective dès réception d'un chèque d'arrhes d'environ 20% du total estimé. Les inscriptions sont définitives à J-7.

Club :

Contact :

Téléphone port :

Mail :

Dates des plongées :

Nombre de plongeurs :

Besoins en matériel :

Chèque d'arrhes de : € , à l'ordre de l'YCPR joint.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des plongées à l'YCPR.

Nom: date: signature:

Horaires : Le matin, rendez-vous 8h30 pour un départ à 9h00.  
L'après-midi, rendez-vous 13h30 pour un départ à 14h00.  
Possibilité d'aménager ces horaires.

Informations: Le jour de la plongée, le directeur de plongée du groupe devra

présenter la liste et les documents de tous les plongeurs et encadrants présents:  
 Licence FFESSM en cours  
 Justificatif de niveau  
 Certificat médical de moins de 1 an.

Informations sur le club: <http://www.ycpr.net/club-plongee-marseille.html>  
<http://www.ycpr.net/infos-pratiques.html>

Hébergement proche possible voir ici:

[http://www.ycpr.net/upload/contenu/infos-pratiques/20151208\\_Liste\\_heberg\\_ProchesYCPR.xls.pdf](http://www.ycpr.net/upload/contenu/infos-pratiques/20151208_Liste_heberg_ProchesYCPR.xls.pdf)

Plan d'accès:



Nom du club, Numéro FFESSM:

N°	NOM Prénom	Niveau PE /PnA / E	Licence	Certif méd	jjjjjpjjjjjjfjjjacturation		
					locatim mmon	Njjjbre de nlonnées	Tot
2							

3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
	Total:						

Le directeur de plongée du club visiteur est responsable des plongées effectuées par son groupe avec les moyens techniques de l'YCPR.

Directeur de plongée du club visiteur :  
Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »:

niveau :

N  
o  
m  
  
d  
u  
  
p  
i  
l  
o  
t  
e